

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

Trade openness: What challenges and opportunities for the Algerian economy?

KACI Nadjjet ¹

¹ Doctorante, Université d'Oran 2 « Mohamed Ben Ahmed »,
kacinadjat@gmail.com

Reçu le: 22/11/2019

Accepté le: 17/11/2020

Publié le: 29./12/2020

Résumé: Engagée depuis la fin des années quatre-vingt dans un processus d'ouverture économique, de libéralisation du commerce extérieur et d'intégration à l'économie mondiale, l'Algérie a ainsi procédé à la signature de différents accords en matière de coopération internationale dans le but de diversifier son économie. Dans ce contexte, nous avons élaboré ce travail dans le but d'étudier l'évolution du processus d'ouverture de l'économie algérienne, ses avancés au niveau mondial ainsi que son implication en matière d'engagements commerciaux.

Mots clés: Ouverture commerciale ; commerce international ; Economie algérienne ; Accords commerciaux ; Politique commerciale.

Jel Classification Codes: F02, P33, F15, F13

Abstract: Algeria has been engaged since the late 1980s in a process of economic openness, liberalization of foreign trade and integration into the world economy, and has signed various international cooperation agreements with a view to diversifying its economy. In this context, we have developed this work in order to study the evolution of the process of opening up the Algerian economy, its progress at the global level as well as its involvement in trade commitments.

Keywords: Trade openness; Foreign trade; Algerian economy; Trade agreements, trade policy.

Jel Classification Codes: F02, P33, F15, F13.

1. Introduction:

La libéralisation du commerce extérieur constitue un élément clé de toute politique de développement. Elle représente certainement un facteur essentiel dans tout objectif visant une plus grande intégration au marché mondial. Une intégration qui se matérialise soit par une multiplication des échanges commerciaux, soit par le biais d'une stratégie d'investissement direct étranger (IDE), ou bien par le recours à de multiples financements extérieurs (capitaux étrangers) en vue de satisfaire les besoins de l'économie nationale.

A l'instar d'autres pays en développement, l'Algérie un vaste pays riche en hydrocarbures, qui représentent 94% (ONS, 2019) de ses exportations, ce qui rend son économie sujette aux fluctuations des prix mondiaux du pétrole. Cette dépendance aux rentes de pétrole et de gaz explique le fait que l'économie algérienne reste restreinte dans sa diversification, d'où la nécessité d'importer tous les produits industriels et de consommation. Une telle situation fragilise l'équilibre des variables macro-économiques et pose le problème de l'absorption des chocs externes.

Engagée depuis la fin des années quatre-vingt dans un processus d'ouverture économique, de libéralisation du commerce extérieur et d'intégration à l'économie mondiale, l'Algérie a ainsi procédé en 2002 à la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne, ainsi qu'en janvier 2009 la signature de l'accord d'association avec la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE).

Elle poursuit également sans relâche depuis plus d'une vingtaine d'années de longues négociations dans le but d'adhérer à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ces engagements permettront de stimuler la croissance économique du pays, d'attirer davantage d'IDE et de tirer profit de ces derniers dans le transfert technologique et de la création d'emplois.

De ce fait, la présente réflexion se propose ainsi de mettre en évidence les effets de l'ouverture économique et de la libéralisation du commerce extérieur de l'Algérie sur son développement et son positionnement économique international, chose permettant son insertion à la mondialisation

A cet effet, notre travail est structuré en trois parties. La première partie concerne les fondements théoriques du commerce international qui font

ressortir l'intérêt de la libéralisation des échanges extérieurs pour les nations. Le deuxième point concerne l'évolution du commerce extérieur et la structure des échanges de l'Algérie sur une période allant de 2010 à 2019 et le troisième point soulève l'implication de l'Algérie en matière d'ouverture commerciale et cela à travers ses différents engagements commerciaux régionaux.

2. Les fondements théoriques du commerce international :

Les principales théories de l'échange international sont fondées sur le protectionnisme et le libre-échange, opposant ainsi plusieurs partisans avec des points de vue différents. Le libre-échange permettant l'enrichissement des pays, comprend des fondements classiques ainsi que des explications nouvelles basées sur l'intégration de nouveaux concepts.

2.1. Les théories traditionnelles du commerce international :

La théorie traditionnelle de l'échange est basée sur la théorie des avantages absolus et comparatifs de Smith et Ricardo, elle a également connu des évolutions pendant le XXe siècle avec les travaux des économistes suédois Eli Heckscher et Bertil Ohlin d'une part, et l'Américain Paul Samuelson d'autre part.

En effet, A.Smith (A.Smith, 1776) défend l'idée du libre-échange en s'appuyant sur le principe de la spécialisation des nations. Il explique que chaque pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle il dispose d'un « avantage absolu », par rapport à ses concurrents. C'est-à-dire produire des produits nécessitant une quantité de travail plus faible et à abandonner la production des autres produits. Les pays qui possèdent un avantage absolu dans la production d'un bien s'enrichissent en se spécialisant et en participant à l'échange international.

Adam Smith considère deux pays produisant chacun en autarcie deux biens identiques. Chaque pays est caractérisé par une productivité donnée pour la production de ces biens, ce qui implique que chaque pays se spécialise dans la production des biens pour lesquels il dispose des coûts de production les plus faibles.

David Ricardo vient par la suite pour répondre aux limites de la théorie de l'avantage absolu d'A.Smith, en développant la théorie de l'avantage

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

comparatif. Elle stipule que, pour tout pays l'échange est toujours préférable. Qu'il ne possède aucun avantage absolu ou au contraire qu'il possède plusieurs produits avec un avantage absolu, l'intérêt du pays reste dans le commerce avec d'autres pays. Il explique qu'il est plus avantageux pour chacun de se spécialiser dans la production pour laquelle il possède l'avantage le plus fort. Autrement dit, l'enjeu ne réside pas tant dans les coûts absolus de production (théorie de Smith) que dans les coûts relatifs ou les coûts d'opportunité*.

Afin de prolonger la théorie des avantages comparatifs, Heckscher (1919), Ohlin (H – O) et Samuelson (1940) ont élaboré une théorie dite la théorie des dotations factorielles, cette dernière se base sur des techniques flexibles et la présence d'au moins de deux facteurs de production. Dans cette nouvelle conception la spécialisation dépend des dotations factorielles des pays, l'échange est considéré comme une source de gain et l'ouverture commerciale engendre des modifications dans la répartition du revenu national.

Selon cette théorie, explique l'avantage comparatif à travers l'intensité en dotation factorielle c'est-à-dire de la disponibilité des ressources en facteurs de production. Supposons que les deux pays sont dotés différemment en facteurs de production, le pays N est relativement mieux doté en capital qu'en travail et l'inverse pour le pays E qui est mieux doté en travail qu'en capital. En sachant que plus le facteur de production est abondant, plus son prix relatif est bas. Le produit qui nécessite ce facteur de production est donc relativement peu coûteux par rapport aux facteurs rares dont les coûts sont élevés (B.Guillochon, 2012). Par conséquent, Le pays N se spécialise dans les biens « à forte intensité de capital », et le pays E se spécialise dans la production à forte intensité de travail

* Le coût d'opportunité d'une unité supplémentaire d'un produit X est égal au volume de produit Y qui doit être sacrifié (ou utilisé) pour obtenir l'unité supplémentaire de produit X. Donc, un pays qui peut produire un produit X avec le coût d'opportunité le plus faible devrait se spécialiser dans sa production et l'exporter en échange du produit Y pour lequel il aurait un coût d'opportunité plus élevé.

Par ailleurs, l'économiste Leontief (1953) a confronté cette théorie à des données en se focalisant sur le contenu factoriel des échanges des États-Unis avec le reste du monde en 1947, il suppose que les États-Unis sont relativement mieux dotés en capital. Étant donné que le ratio capital/travail était relativement élevé aux États-Unis par rapport aux autres pays, surtout à la fin des années 40, le modèle de H-O aurait prédit que les États-Unis exportaient des biens à forte intensité de capital et importaient des biens à forte intensité de travail (B.Guillochon, 2012).

Leontief évalue, à partir d'un tableau d'échanges interindustriels, le contenu en facteurs de production d'un million de dollars d'exportations américaines et d'un million de dollars de substituts américains aux importations américaines. Il a constaté que les exportations des États-Unis avaient une moins forte intensité en capital que leurs importations. Ce résultat, qui contredit le théorème de Heckscher-Ohlin, a été appelé paradoxe de Leontief (W.Leontief, 1954)

En 1942, Wolfgang. Stolper et Paul. A. Samuelson montrent à travers le théorème de Stolper et Samuelson que la hausse du prix d'un bien améliore la rémunération du facteur utilisé le plus intensément pour le produire, et diminue celle de l'autre facteur.

En effet, quand un pays passe de l'autarcie au libre-échange, s'il n'est pas totalement spécialisé dans la production d'un des deux biens, le facteur relativement plus utilisé par la branche dont le prix relatif augmente bénéficie d'une augmentation de sa rémunération et l'autre facteur voit sa rémunération diminuer. L'ouverture du pays sur l'extérieur n'est donc favorable qu'au facteur utilisé intensément dans la branche de spécialisation du pays (A.Berrached, 2012-2013).

2.2. Les nouvelles théories du commerce international :

Depuis les années 80, on assiste à l'apparition de nouvelles théories du commerce international dont l'initiateur le plus connu est Paul Krugman. Elles prolongent les travaux précédents sur le commerce international en utilisant de nouveaux outils dont, la concurrence imparfaite, les rendements croissants, la différenciation du produit ainsi que la concentration géographique des échanges internationaux.

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

En effet, nous trouvons l'approche néo technologique, qui vise essentiellement à introduire dans l'analyse traditionnelle du commerce international le rôle du progrès technique et de l'innovation, elle explique la dynamique des échanges internationaux en termes d'écart technologique entre pays et de cycle de vie des produits en se basant sur les avantages comparatifs.

Le développement de l'écart technologique entre pays, à travers l'étude de Posner (1961), explique la nature des échanges internationaux en termes d'évolution technologique. En présence de deux pays détenant des technologies similaires et fabriquant des gammes de produits semblables, les échanges auront lieu, il suffit que l'un d'entre eux soit en avance technologique dont l'exploitation lui procure un pouvoir de marché. Le pays qui innove dispose d'un avantage comparatif pour tous les biens nouveaux qu'il propose. Cet avantage dû à un écart technologique peut durer tant qu'il existe une demande dans les pays étrangers et disparaît peu à peu quand les producteurs de ces pays se lancent dans la fabrication de mêmes biens (A.Hanaut, 2002).

Vernon (1966) élabore la théorie du cycle de vie, il considère que tout produit innovant connaît un cycle de vie qui se décline en quatre phases dont, le lancement, la croissance, la saturation et le déclin. Ces phases correspondent au lancement du produit sur le marché national par la suite il sera généralisé et exporté vers des marchés semblables ensuite il fera face à l'entrée de nouveaux produits suite à une concurrence féroce ce qui implique la diminution de son prix pour qu'à la fin il sera remplacé par un nouveau produit plus innovant (A.Figliuzzi, 2006).

Par ailleurs, nous trouvons les économies d'échelle et leurs implications dans la structure du marché et le commerce international. En présence d'économies d'échelle, la production d'un bien s'accroît de façon plus que proportionnelle à la quantité de facteurs employés dans ce secteur suite à une demande importante ce qui explique une concentration d'activités productives dans un même site géographique (Silicon valley) en générant des externalités positives en mettant en valeur l'avantage comparatif des pays (O.Abbes, 2017)

Nous parlons également de la différenciation des produits à travers le commerce intra-branche, représentant la partie des échanges internationaux de produits qui a lieu à l'intérieur d'une même branche de l'industrie ou des services. Ces produits détiennent des caractéristiques technologiques communes ou sont destinés à répondre aux mêmes types de besoins tels que la branche automobile, la branche textile...etc. (F.Mazerolle, 1988).

Par ailleurs, nous avons le penchant vers la variété et la proximité géographique à travers le modèle de Krugman. En effet, en 1979 Krugman explique que chaque firme produit une seule variété des produits différenciés horizontalement et a une part de marché qui est une fonction décroissante de son prix. La libre entrée des firmes sur le marché entraîne une baisse de la part de la firme représentative et une réduction de ses profits. La production des variétés est ainsi répartie entre les firmes de chaque pays, de façon à ce que chaque pays se spécialise dans la production des variétés des produits différents de celle produites par les autres pays. La demande des variétés exprimée par les consommateurs des deux pays entraîne un commerce de type intra-branche (R.Mekki, 2005).

Par ailleurs, en 1991 Krugman élabore un modèle relatif à l'économie géographique, notamment en ce qui concerne la localisation des activités relative aux facteurs qui, soit impliquent une concentration géographique ou, au contraire, à leur dispersion: coût du foncier, coût des transports, recherche d'économie d'échelle, proximité des marchés.

L'entreprise peut choisir sa localisation géographique, ce choix influe sur ses coûts de production car la situation géographique permet, de bénéficier de matières premières moins chères, de terrains plus adaptés, de certaines ressources énergétiques, d'employés qualifiés, de réseaux de communication et de transport, de salaires plus avantageux, de facilités bancaires et financières. En effet, le choix de la localisation détermine la disponibilité et le coût des facteurs de production.

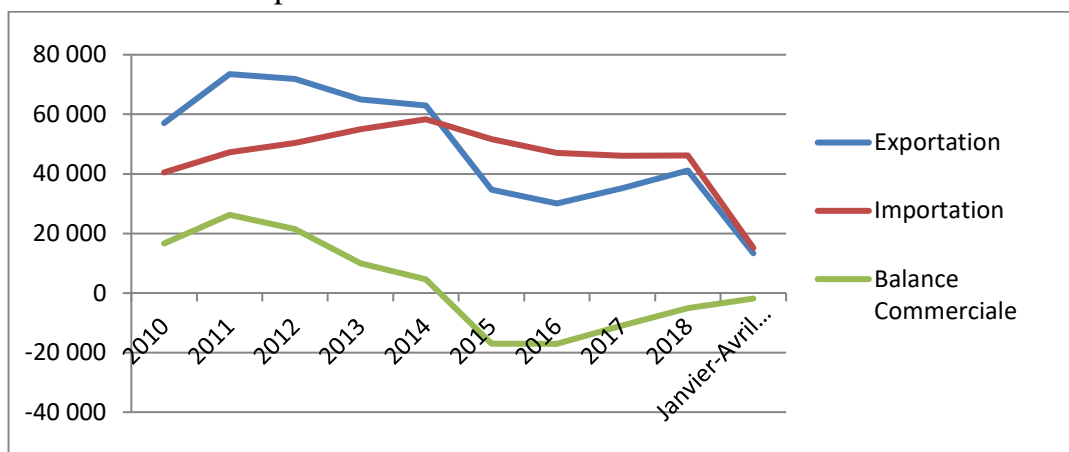
3. La structure et l'analyse du commerce extérieur de l'Algérie :

La structure des échanges extérieurs de l'Algérie avec ses partenaires commerciaux au cours des neuf dernières années, révèle les tendances suivantes

3.1. Evolution de la balance commerciale de l'Algérie de 2010 aux quatre premiers mois de 2019 :

Le commerce extérieur Algérien a enregistré au début de l'année 2019, une valeur globale des importations de 15.17 milliards de dollars ce qui correspond à une baisse de 1.30% par rapport aux résultats de la même période pour l'année 2018 qui était de 15.37 milliards USD, et une valeur globale des exportations de 13,33 milliards de dollars, en diminution de 1.49% par rapport aux résultats des quatre premiers mois de l'année 2018 qui étaient de 13.53 milliard USD (douanes, 2019).

Figure N° 1. L'évolution du commerce extérieur d'Algérie durant la période de 2010 à Janvier-Avril 2019.



Source : Elaboration personnelle à partir des données statistiques de la BM.

Cela se traduit par un déficit de la balance commerciale aux quatre premiers mois de l'année 2019 de l'ordre de 1.84 milliard de dollars contre un déficit de 1,83 milliard de dollars pour la même période en 2018. Cette situation se justifie par la chute du prix du baril, résultant la diminution des exportations des hydrocarbures représentant 94% des exportations totales du pays. Par ailleurs, en termes de couverture des importations par les exportations.

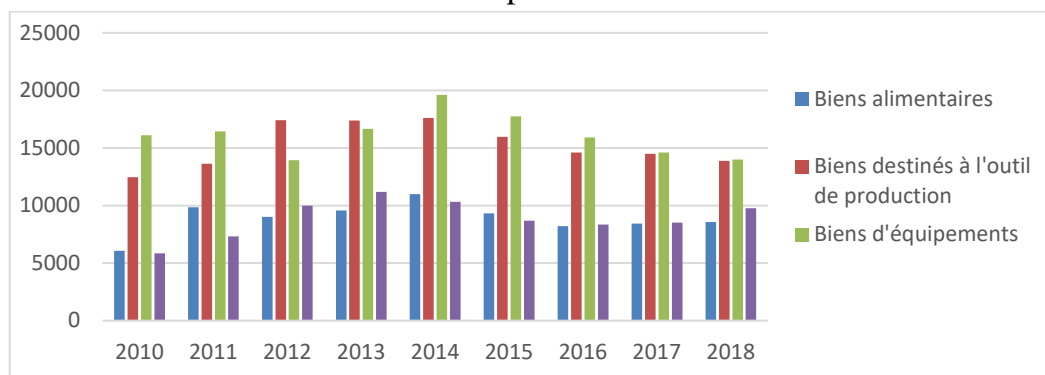
3.2. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation pour la période de 2010 à 2019 :

Nous allons voir en premier lieu l'évolution des importations algériennes, en suite celle des exportations à partir de l'année 2010 jusqu'aux quatre premiers mois de l'année 2019.

- **Les importations :**

D'après les statistiques fournis par la direction des douanes, les importations algériennes ont connu un recul de 1.30% aux quatre premiers mois de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018, en passant de 15,37 milliards USD à 15,17 milliards USD. Ces importations se composent principalement de biens d'équipements industriels à hauteur de 34.47%, suivi des demi produits à hauteur de 25.60%, ainsi que les biens alimentaires et les biens de consommation (non alimentaires) avec des taux respectifs de 18.57% et 14.27%.

Figure N° 2. Evolution des importations Algérienne par grands groupes de biens durant la période 2010-2018



Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques du commerce extérieur d'Algérie (2010-2018), direction générale des douanes.

Nous constatons une diminution du volume des importations globales depuis 2014, avec une augmentation des importations des biens de consommation non alimentaires pour l'année 2018 par rapport aux autres catégories de biens. Les biens d'équipements ont atteint leur plus haut niveau en 2014 soit 19,67 milliards USD sur toute la période étudiée (figure N° 2)

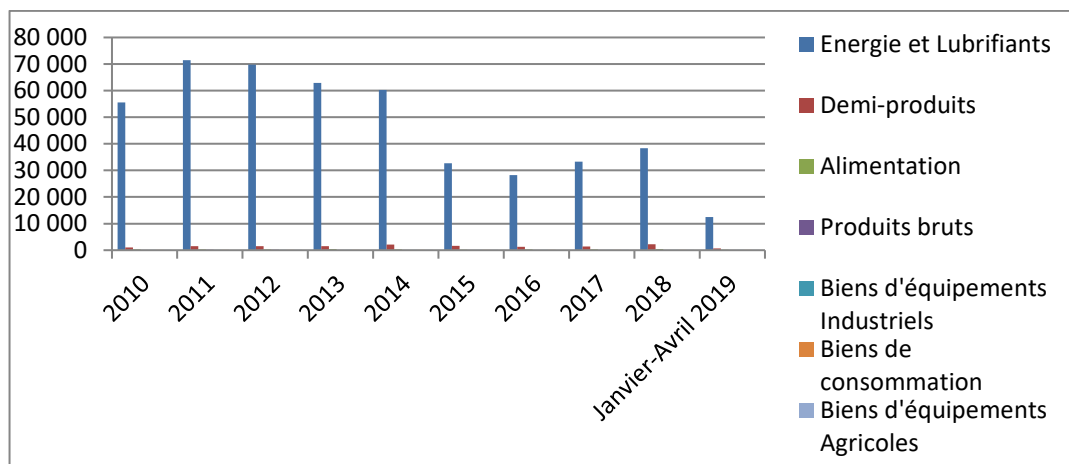
La baisse des importations algériennes a connu des taux de 60.88%, 11.35 % et 8.15% respectivement pour les catégories d'énergie et lubrifiants, les biens alimentaires ainsi que les biens d'équipements agricoles (douanes, 2019), par rapport à l'année 2018.

- **Les exportations :**

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

Durant la dernière décennie, la dépendance de l'Algérie à l'égard de la production pétrolière s'est accentuée. Les livraisons pétrolières constituent près de 94% du total des exportations pour la période 2010-2019.

Figure N° 3. Evolution des exportations Algériennes par groupe d'utilisation durant la période 2010-2019



Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques du commerce extérieur d'Algérie (2010 - Quatre premiers mois 2019)

Les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les quatre premiers mois de l'année 2019 avec une part de 93,54% du total des exportations. En 2018, elles ont été évaluées à 38.3 milliard USD contre 33.2 milliards de dollars en 2017, 28.2 milliards USD en 2016 et de 32.6 milliards USD en 2015. Un volume en diminution depuis l'année 2011 où elles étaient à 71.4 milliards USD.

C'est entre 2014 et 2015 que cette part a connu une véritable chute en passant de 60.3 milliards USD en 2014 à 32.6 milliards USD en 2015, une diminution qui revient à la chute des cours du brut sur le marché international opérée à la fin de l'année 2014 ainsi que le ralentissement de l'économie mondiale. Par ailleurs, aux quatre premiers mois de l'année 2019, ces exportations enregistrent une valeur de 12.4 milliards USD contre 12.5 milliards de dollars à la même période de 2018, soit une baisse de 0.71%.

- **Evolution des exportations hors hydrocarbures au 1^{er} trimestre 2019 :**

Les exportations hors hydrocarbures demeurent marginales avec un taux de 6.46% pour les quatre premiers mois 2019 contre 7.20% pour la même période de l'année 2018 du volume global des exportations. Elles ont enregistré une diminution de 11.60% (douanes, 2019).

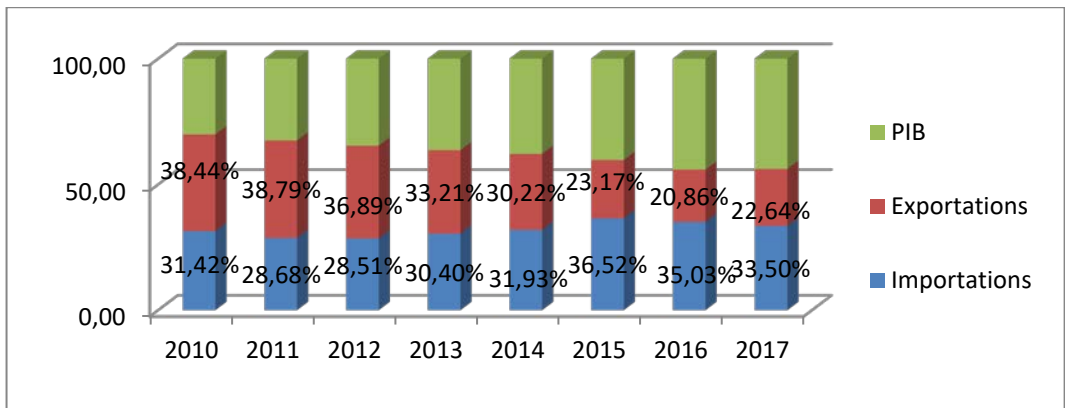
Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits ». Ils représentent une part de 71.63% du volume global des exportations soit l'équivalent de 617.37 millions USD pour les quatre premiers mois de 2019 contre 76.62% pour la même période de l'année 2018, soit une diminution de 17.3%. Le groupe « biens alimentaires» vient en seconde position avec une part de 18.76 % soit 161.70 millions de dollars US contre 14.25% pour la même période de l'année 2018, soit une augmentation de 16.40%. Suivi par le groupe « produits bruts » avec la part de 4.51% soit en valeur absolue 38.53 millions de dollars US, et enfin les groupes« biens d'équipement industriels» et «biens de consommations non alimentaires » avec les parts respectives de 3.69 % et 1.39 % (douanes, 2019) du total des exportations hors hydrocarbures.

- **Evolution des Importations et Exportations en pourcentage du PIB pour la période de 2010 à 2019 :**

La figure N°4 ci-dessous montre l'évolution des parts des exportations et importations en pourcentage du PIB depuis 2010 jusqu'à 2017. Nous constatons que les importations constituent des part en évolution jusqu'en 2015 ou cette part a enregistré une diminution pour atteindre 33.50% en 2017 pour les exportations la part est en diminution depuis 2011 en passant de 38.79% en 2011 à 20.86% en 2016 avec une augmentation pour l'année 2017 atteignant les 22.64%.

Figure N° 4. Evolution des importations et exportations algériennes en pourcentage du PIB pour la période 2010-2017

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?



Source : Elaboration personnelle à partir des données statistiques de la banque mondiale

3.3. L'importance des relations marchandes : Les principaux clients et fournisseurs de l'Algérie pour la période de l'année 2018 et le début de l'année 2019 :

Pour l'année 2018 les six (06) principaux clients de l'Algérie étaient, l'Italie avec une part de 14.88% soit 6.13 Milliards USD d'exportations algériennes étaient destinées à ce pays, suivi de l'Espagne à hauteur de 12.15% des exportations algériennes soit 5 Milliards USD, la France détenant une part de 11.25% soit 4.63 Milliards USD, l'USA à 9.37% soit 3.85 Milliards USD, ainsi que la Grande Bretagne et la Turquie avec des taux respectifs de 6.73% et 5.63% soit 2.77 Milliards USD pour la grande Bretagne et 2.31 Milliards USD pour la Turquie , et cela du total exportations du pays (ANDI, 2019).

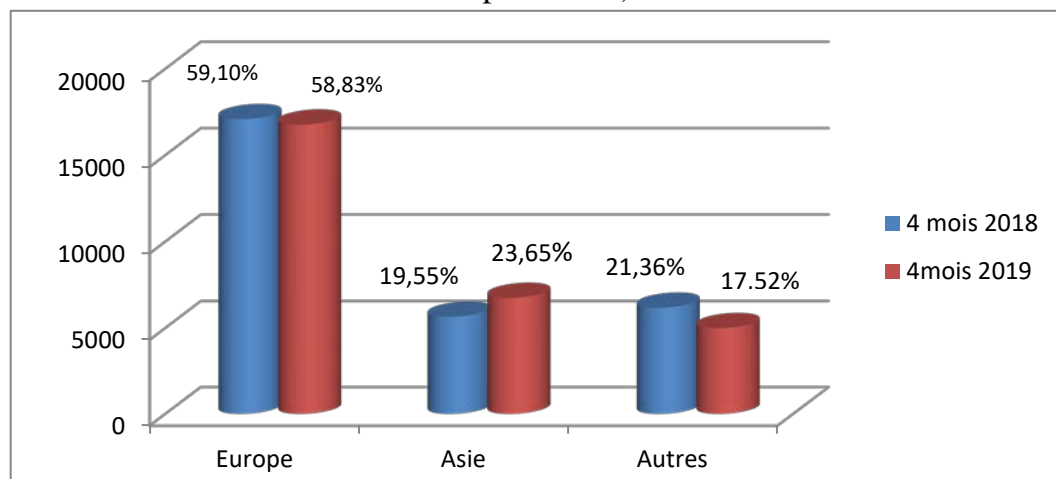
Par ailleurs, durant les quatre premiers mois de l'année 2019, les cinq premiers clients de l'Algérie représentent plus de 57,9% des exportations algériennes sont : l'Italie comme principal client avec une part de 17,97%, suivie par la France, l'Espagne, les USA et la Turquie avec des parts respectives de 12,89%, 12,58%, 7,63% et 6,86%

Concernant les principaux partenaires de l'Algérie à l'importation, nous trouvons, la Chine comme principal fournisseur occupant le premier rang avec une part de 16.99%, soit 7.85 Milliards USD suivie par la France avec un montant de 4.78 Milliards USD soit 10.35%, l'Italie avec un volume

de 3.65 Milliards USD (7.91%), l'Espagne à hauteur de 7.65% soit une valeur de 3.53 milliards USD du total des importations de l'Algérie au courant de l'année 2018 (douanes, 2019).

Durant les quatre premiers mois de l'année 2019, les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie représentent près de 51,53% du total importations du pays dont la Chine avec une contribution de 19,53% des importations de l'Algérie, suivie par la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie avec des parts respectives de 9,84%, 7,45%, 7,37% et 7,34% (douanes, 2019).

Figure N° 5. Les échanges commerciaux de l'Algérie par zones géographiques pendant quatre premiers mois 2018-2019 (Importations et Exportations)



Source : Elaboration personnelle à partir des données statistiques du rapport « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie : période : Quatre premiers mois 2019 », Direction générale des douanes.

L'Europe reste le principal partenaire de l'Algérie, particulièrement les pays de l'Union Européenne avec un volume d'échanges de 16.71 milliards USD pour l'année 2019 contre 17.08 milliards USD pour l'année 2018 ce qui implique une diminution de 1.83%¹

Suivi de l'Asie comme second partenaire, dont le volume des échanges a marqué une augmentation de 19.32%², en passant de 5.65

¹ Pourcentage calculé à partir des données statistiques fournies par la direction générale des douanes.

² Pourcentage calculé à partir des données statistiques fournies par la direction générale des douanes.

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

milliards USD en 2018 à 6.7 milliards USD en 2019. Ces échanges sont repartis entre les trois pays d'Asie qui sont : la Chine, l'Inde et la République de Corée.

Par ailleurs, les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions ont enregistré une diminution de 19.12% du volume des échanges en passant de 6.17 milliards USD à 4.99 milliards USD.

4. Les engagements commerciaux de l'Algérie :

Dans le cadre du rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie, cette dernière était contrainte d'entamer des actions d'ouverture commerciale de son économie afin d'être éligible au reprofilage de la dette extérieure, un processus matérialisé entre autres par la suppression de toute protection non tarifaire, la réduction de la protection tarifaire, la convertibilité partielle (commerciale) du dinar, l'autorisation de l'investissement étranger à 100% (A.Bouzidi, 2015). L'économie algérienne met fin à plusieurs années de protectionnisme, de monopole d'Etat sur le commerce extérieur, cela à travers ses différents engagements au niveau international.

4.1. Le processus d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) :

En 1987, l'Algérie a manifesté son intention d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce (GATT) et, à partir de 1995, par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ce qui a rendu la négociation plus complexe du fait de la modification de la forme et la nature du multilatéralisme commercial et également celles de la procédure d'accession lors du passage du GATT à l'OMC. Cette initiative motivée la réalisation des réformes économiques profondes en vue de diversifier des échanges afin de sortir de la dépendance d'une seule ressource à travers la libéralisation du commerce extérieur, faire face à la concurrence internationale en relevant le niveau de la compétitivité ainsi que la maîtrise des importations en matière de produits alimentaires (M.Abbas, 2012).

La procédure d'adhésion de l'Algérie à l'OMC est considérée comme la plus longue qu'ait connue le système commercial multilatéral. Elle dure plus de 20 ans et jusqu'à l'heure actuelle, cela depuis avril 1998 et suite à la

première réunion que les négociations se sont engagées réellement. Cette période démontre réellement une implication des autorités algériennes.

L'Algérie n'est toujours pas membre de l'OMC. Après douze longs rounds de négociations au cours desquels de nombreuses questions ont été traitées, mais rien n'est définitif même si l'Algérie a procédé aux modifications de son régime commercial mais qui n'est toujours par en conformité avec les règles de l'OMC (S.Djaafer, 2017)

Les négociations de l'accession de l'Algérie à l'OMC demeurent à l'ordre du jour. En théorie, cette accession va lui permettre de bénéficier de tous les avantages que peut tirer un pays en voie de développement à condition que la politique d'ouverture soit poursuivi avec l'institutionnalisation de celle-ci par la participation de l'Algérie à la mise en œuvre d'un système international de régulation, l'instauration d'un système de défense contre les sanctions unilatérales des pays développés et enfin, d'affirmer son engagement dans un processus irréversible de libéralisation commerciale.

4.2. L'accord d'association avec l'Union Européenne :

Signé à Valence (Espagne) en avril 2002, avec un objectif de créer une zone de libre-échange à l'horizon 2017. Cet accord comprend les domaines économiques (commerce, coopération économique et financière, flux d'investissement), politiques, sociales et culturelles nécessaires pour un développement durable. Il reflète le contexte du processus de Barcelone initié par l'Union Européenne pour développer les relations de coopération avec les pays Sud Méditerranéens (K.Belaaze, 2014). Sa mise en œuvre est intervenue en septembre 2005, dans une dynamique de développement économique et social amorcée à partir de 2001 par des programmes nationaux importants de soutien à la croissance et à la relance économique.

L'accord d'association avec l'union européenne permet à l'Algérie d'intégrer les marchés d'échanges mondiaux ; mais il implique tout de même d'importants défis et concessions. Il s'agit du déséquilibre d'intérêts en matière d'échanges commerciaux au détriment de l'Algérie. En effet, l'UE est le premier fournisseur de l'Algérie avec 60% des échanges commerciaux. En 11 ans, l'Algérie a importé pour plus de 250 milliards de dollars et n'a

exporté vers l'Europe que pour moins de 14 milliards de dollars en produits hors hydrocarbures. La quasi-totalité des exportations algériennes vers l'UE est constituée de gaz et de pétrole, dont les droits de douane pratiqués par l'UE sont déjà nuls en dehors de cet accord (C.Lahdiri, 2019).

Par ailleurs, Les flux d'investissement en provenance de l'UE reste très faible, il n'a apporté aucun changement sur le niveau et la diversification des exportations hors hydrocarbures vers les pays de l'Union Européenne, sans pour autant parler du devenir des importations algériennes en provenance de l'UE lorsque le démantèlement tarifaire définitif sera opérer en 2020 pour la gamme la plus large des produits industriels, ainsi que pour 36 contingents préférentiels de produits agricoles prévu dans cet Accord en 2017.

4.3. La Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE):

L'Algérie est membre de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) depuis Janvier 2009, année de l'entrée en vigueur de la convention qu'elle a signée en 2001 avec 19 pays (Algérie, Egypte, Jordanie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Qatar, Libye, Bahreïn, Koweït, Oman, Yémen, Soudan, Palestine, Iraq, Syrie et le Liban.) composant cet espace commercial, dans le but de libéraliser le commerce entre les pays arabes ainsi que la facilitation des services liés au commerce.

Il était prévu dans cette convention que les membres de la Gzale jouissent des mêmes droits et mêmes devoirs, sauf que la réciprocité n'était pas établie dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et ses partenaires arabes (des échanges basés sur une franchise totale à partir du 01 janvier 2009). Outre les obstacles dressés devant les exportateurs algériens, certains de ces pays recours au dumping, pratique déloyale, qui fausse la concurrence.

Les importations réalisées dans le cadre de la GZALE ont enregistré au cours des deux premiers mois de l'année 2019 une augmentation en valeur absolue de 36 Millions USD, soit près de 10,93% par rapport à la même période de l'année 2018.

Par ailleurs, en hors hydrocarbures, les exportations algériennes destinées aux pays de la Gzale, ont connu une diminution de 32,63% au cours

des deux premiers mois de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018, soit une valeur de 25 Millions USD. Ces exportations sont composées principalement de produits alimentaires à hauteur de 53,46% et les produits industriels à hauteur de 46.54% pour le début de l'année 2019. Ces exportations ont connus une diminution de 3,80% et 49.88% respectivement par rapport à l'année 2018 (douanes, 2019).

5. Conclusion :

L'économie algérienne est très dépendante des hydrocarbures, qui représentent un tiers de son PIB et 94 % de ses exportations. La baisse des prix du pétrole avec un éventuel épuisement de la réserve de pétrole exploitable influe négativement sur l'économie du pays, ce qui conduit le gouvernement à exprimer une forte volonté d'accélérer ses projets de diversification industrielle, afin de pouvoir faire face au choc externe.

De ce fait, il est impératif pour l'état algérien de réussir à diversifier les secteurs à l'exportation, ce qui lui permettra de développer et d'approfondir les relations internationales, ainsi de pouvoir s'intégrer et évoluer sur l'échelle mondiale, cela à travers le développement et la diversification des activités productives, fournir des conditions favorables aux investissements privé et les orienter vers les secteurs hors hydrocarbures (industrie, télécommunication, agroalimentaire..) ainsi que d'assurer un climat politique propice

Afin d'assurer une meilleure intégration à l'économie mondiale et de profiter d'une croissance potentielle (transfert technologique, amélioration des qualifications des ressources humaines, IDE), l'ouverture doit être poursuivie et dirigée en fonction des restructurations, changements et développement réalisé dans l'économie nationale. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale de développement définie par le pays, car les effets positifs de toute ouverture commerciale se produisent quand les économies nationales remplissent un certain nombre de conditions.

6. Liste bibliographique :

A.Berrached. (2012-2013). Ouverture commerciale et croissance économique dans les PSEM. Récupéré sur www.univ-oran.dz

L'ouverture commerciale : Quels défis et perspectives pour l'économie algérienne ?

- A.Bouzidi. (2015, Mai). Le gouvernement algérien réajuste sa politique d'ouverture commerciale. El djazair(86). Récupéré sur www.eldjazair.dz
- A.Figliuzzi. (2006). Economie internationale: faits, théories et débats contemporains. Paris: Ellipses.
- A.Hanaut, E. (2002). Economie internationale. Vuibert.
- A.Smith. (1776). Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations.
- B.Guillochon, A. B. (2012). Economie internationale: Commerce et macroéconomie (éd. 7 éme). DUNOD.
- C.Lahdiri. (2019). L'Algérie, la grande perdante de l'Accord avec l'UE. *El Watan*. Consulté le 11 10, 2019
- F.Mazerolle, J. (1988). Revue économique, 39(6).
- K.Belaaze, R. (2014). L'Algérie et les défis du commerce mondial. *Khanzar journal of humanities and social sciences*, 17(4), 48.
- M.Abbas. (2012). L'ouverture commerciale de l'Algérie: Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme. *Revue Tiers Monde*(210).
- O.Abbes. (2017). L'impact de la specialisation sur la stabilité économique: le cas des pays émergnets. Récupéré sur <https://tel.archives-ouvertes.fr>
- R.Mekki. (2005). Comportement stratégique des firmes et commerce international. France: Université du Maine U.F.R de sciences économiques.
- S.Djaafer. (2017). Algérie-OMC: L'interminable négociation pour l'adhésion reprendrait au cours du 1 er semestre 2017. *Maghreb Emergent*. Consulté le 10/ 10/ 2019
- W.Leontief. (1954). Domestic production and foreign trade; the American capital position reexamined. 7.
- ANDI, Bilan du commerce extérieur, www.andi.dz , consulté le :18/11/2019.
- ONS. (2019). www.ons.dz , consulté le : 10/11/2019
- Direction des douanes (2019). Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, www.douane.gov.dz , consulté le :10/11/2019